

Nouveau

Soirmag+ votre magazine sur tablette !

Chaque mercredi soir, découvrez Soirmag+ sur tablette et ordinateur !

www.soirmagplus.be



Cette semaine :

Elisabeth II : God save the Queen !



Elle a battu le record de longévité de son aïeule, la reine Victoria : 63 ans, sept mois et deux jours de règne.

Une épopée en dix moments clés et, surtout, en un tableau extraordinaire de ses 65 chapeaux les plus emblématiques.

Requiem pour la nature sauvage

Toutes les 24 heures, entre 150 et 200 espèces animales et végétales disparaissent de la surface de la Terre. Une hécatombe. Et un coupable : l'Homme ! Pour certains scientifiques, la 6^e grande extinction est en marche. En Wallonie, 9% des espèces ne sont déjà plus qu'un souvenir.



Ne ratez pas notre offre

LES CARNETS DU D^r JEAN-MICHEL COHEN "CHOCO-LIGHT"

4,90 € seulement (+ le prix du magazine)

Abonnez-vous dès maintenant !

12 mois au prix de 99 €, au lieu de 130 € (prix de vente au numéro)
Par téléphone au 078-05.05.10
Par fax au 02-225.59.01

Surfez sur <http://soirmag.lesoir.be/services/abonnement/>

La Table ronde ravit les enfants autistes

LIÈGE Des jeux pour l'école spécialisée du Thier-à-Liège

► Le service-club a offert les modules de jeux et participé à l'installation, avec les enseignants.
► Un coup de pouce bienvenu pour cette école de type 3.

Quelques semaines de la rentrée scolaire, la cour n'était que dalles de béton. Empoignant pelles et pioches, les enseignants et les membres de la Table ronde 63 – un service-club réservé aux jeunes de moins de 40 ans – ont décapé, creusé et installé deux grands modules de jeux à l'attention des 60 enfants qui fréquentent la Colline de l'Éveil, une école communale spécialisée de type 3 qui accueille à la fois des autistes et des enfants atteints de troubles du comportement.

En ce jour de rentrée, les enfants découvrent les modules, une fois passés les averse. « J'aime les trucs qui tournent », déclare Joey qui empoigne le tourniquet avec un grand sourire. De la plate-forme située à deux mètres de haut, accessible par une échelle de corde, Sacha, Maxime et Nathan s'élancent sur deux tubes qui font office de toboggan. Quelques gros mots fusent, l'un des gamins reste au sol, les autres s'énervent. « Ils doivent apprendre à s'en servir ensemble, partager les jeux tout en explorer leurs propres capacités », explique Véronique, psychomotricienne au sein de l'école. « Nous avons choisi les modules avec la prof de gym et en fonction des enfants », ajoute Christine Jacques, directrice. « Par exemple, les autistes aiment bien les jeux qui tournent et ceux à répétition ».

À l'heure où tous les anciens modules de jeux ont été retirés des écoles communales pour respecter une législation plus contraignante, la Colline de l'Éveil a pu bénéficier de l'aide de la Table ronde 63 (1) pour



Les jeux et les dalles amortissantes changent complètement la physionomie de la cour de récréation. © MICHEL TONNEAU

acheter et installer ces équipements ludiques. « Nous avons remporté l'appel à projets dans le cadre des repas sandwichs, explique Frédéric Minne, avocat et président de la Table ronde 63. Pour faire bref, la Table ronde liégeoise a gagné la cagnotte de 35.000 euros constituée de l'apport de toutes les Tables rondes

belle rencontre avec les membres de la Table ronde et un sacré coup de pouce pour améliorer la cour de récréation où les enfants n'avaient pas de quoi se défouler », explique la directrice Christine Jacques qui peine à cacher les misères de l'établissement : des toilettes qui fuient, des vitres cassées qui ont été

« A la fois une belle rencontre avec la Table ronde et un sacré coup de pouce pour améliorer la cour de récréation »

CHRISTINE JACQUES, DIRECTRICE

du pays qui lors d'une de leur réunion, ont mangé des tartines au lieu d'aller au resto. Cet argent a donc permis d'acheter les modules et les dalles amortissantes, placées, elles, par une entreprise.

« Pour nous, c'est à la fois une

remplacées par des panneaux ou encore des murs décrépités : le lot de bon nombre d'écoles liégeoises, qu'elles soient du réseau libre ou communal. ■

PHILIPPE BODEUX

(1) <http://www.tableronde63.be/>

PH.BX

Du luxe financé avec de l'argent escroqué

TRIBUNAL Le prévenu n'est pas un inconnu

Dimitri Parker, liégeois de 25 ans, n'en finit plus de comparaître devant la justice : cet ancien joueur de football, qui avait grandi avec les espoirs du Standard avant de partir vers la D2 au Brussels puis de sombrer dans l'oubli, était ce mardi devant le tribunal correctionnel de Liège pour une nouvelle série de faits d'escroquerie. Le goût du luxe et sa passion pour le jeu l'auraient poussé à escroquer pas moins de 328.830 euros à une vingtaine de personnes qui s'étaient laissées bernier par le beau parleur.

La technique employée par l'escroc mythomane est la même que celle qui lui a valu d'écopier, en juin dernier, de 48 mois de prison pour une trentaine de faits de criminalité informatique, vols, détournements frauduleux, grivèlerie, et de 4 mois supplémentaires pour avoir harcelé une ex-compagne.

Puisque le foot ne lui avait pas permis de vivre grand train comme il l'espérait, c'est en

convainquant les gens de lui prêter de l'argent, invoquant un pseudo-statut de joueur de foot professionnel, qu'il finançait son train de vie. Il n'était pas beaucoup à la maison parce qu'il passait son temps dans les casinos ? Il se « faisait pardonner » en offrant à sa compagne, coprivéenne, des sacs Vuïtton, des escarpins Louboutin, des vêtements Prada à plusieurs centaines, voire milliers d'euros. « Cela ne vous étonnait pas, de voir votre compagnon rentrer avec tout ça alors qu'il avait seulement joué deux fois au club de foot de Sprimont ? », a demandé la juge Cabus à la compagne en question. « Non, je me disais qu'il gagnait tout cet argent en faisant des paris sportifs », a-t-elle répondu. « Et ça ne vous est pas venu à l'idée que si les paris sportifs rapportaient autant, tout le monde se mettrait à parier ? »

Le réquisitoire est prévu pour le 3 novembre. ■

LWS

LES BRÈVES

Un important terrain acquis

Le conseil communal de Herve a voté lundi l'achat pour 206.000 euros du terrain où s'étendaient les anciens bâtiments des Finances, soufflés par une explosion accidentelle au gaz en juin 2014. L'acquisition de ce terrain permet désormais au site chapelier, dont la revitalisation est à l'étude depuis plusieurs années, de s'étendre sur 2 hectares. Cet acte va aussi permettre de lancer prochainement le marché de promotion, a annoncé le bourgmestre Pierre-Yves Jeholet. (b)

LIÈGE

Menaces de mort

Un Liégeois de 47 ans a été déféré mardi au parquet de Liège pour avoir menacé de mort plusieurs membres de l'antenne du CPAS située rue Jean d'Outremeuse à Liège. Le quadragénaire estimait que son allocation sociale aurait déjà dû lui être versée et a fait esclandre lundi à trois reprises dans cette antenne liégeoise. Malgré les propos du personnel tentant de le rassurer et de lui expliquer que l'allocation arriverait sur son compte le jour même voire le lendemain au plus tard, le Liégeois a tenté de monter au premier étage pour obtenir directement son argent. Un employé s'est interposé et a demandé à l'allocataire social de quitter les lieux. Celui-ci est re-

venu quelques heures plus tard et, trouvant porte close, a menacé de mort un assistant social se trouvant à l'extérieur du bâtiment puis un autre membre du personnel. Le quadragénaire est revenu sur les lieux une troisième fois vers 15h et a finalement été interpellé par la police. (b)

SOUAGNARD

Tentative de meurtre

Un Souagnard de 55 ans a été déféré mardi au parquet de Liège pour avoir tenté d'écraser, lundi, son rival amoureux. Le mari trompé s'est d'abord expliqué verbalement avec sa victime avant de lui foncer délibérément dessus, explique le parquet de Liège. Le quadragénaire a cependant pu éviter la voiture. (b)